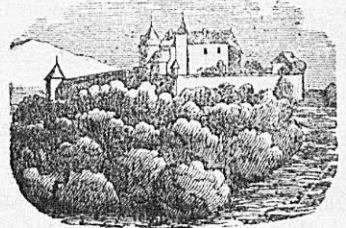




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

des femmes laides qui savent se
madame... Quand il n'y aurait
venait d'avoir la jambe emportée
pansait, son domestique fondait
re, imbécile, lui dit le maréchal ;
nces de la journée : tu n'auras
cirer.

allé visiter les grandes orgues
sieur qui joue du piano, et puis
ne qui pompe de la musique tout
de la gymnastique.

du marché de Bulle
du 9 juillet 1890.

	De	à	
mer) les 100 kg.	22	50	23
" " " "	22	—	23
" " 20 litres	1	80	2
" " " 8 à 9	—	60	—
" " " le 1/2 kg.	—	18	—
" " " " "	1	30	1 40
" " " " "	—	90	1
" " " " "	—	50	—
" " " " "	—	15	18
" " " " "	—	75	80
" " " " "	—	48	54
" " " " "	—	75	80
" " " " "	—	—	80
" " " " "	—	62	60
" " les 50 kg.	2	—	2 50
" " " " "	2	80	3 20
" " " " "	2	—	2 50
" " " " "	24	—	30
" " " " "	20	—	25

de changement d'adresse ne peut
dération si elle n'est accompagnée
esse et de 20 centimes en timbres-
réimpression.

Maison à vendre.
offre à vendre, à Bulle, une jolie maison
onstruite et bien exposée, avec cour et
jardin. [171
resser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

Avoines blanches
is 13 fr. 80 cent. le sac (150 litres).
lés rouges et noirs pour la volaille.
ASINS de la CROIX-BLANCHE
à Bulle. [366

A l'Agence agricole
Auguste BARRAS,
à Bulle :
engrais chimique spécial
pour fleurs
par paquets de 2 kg. 500. [375

vidation de cigares.
ore 5000 cigares façon Havane en cais-
sion secs et de bon goût, à liquider au
e 2 fr. 80 le cent contre rembourse.
esser les demandes de suite à Holt-
gon, Vevey. (H33V) [426

A VENDRE
anques, 2 portes vitrées et 2
les-portes.
resser au bureau du journal. [356

maine à vendre.
offre à vendre un joli domaine de la
ance de 6 hectares, situé à une demi-
le Bulle. [207
resser à M. GILLET, notaire, Bulle.

A LOUER
centre du village de La Tour, un loge-
neuf. [452
resser à Olivier MORAND, audit lieu.

diplômé à Paris 1889: Médaille d'or,
à Gand 1889: Médaille d'argent.
100 FRANCS EN OR
Crème Grollich n'enlève pas toutes les
urètes de la peau, telles que taches de rousseur,
lilles, hâtes, vers rougeur du nez etc., et si
ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un
t blanc, éblouissant et la fraîcheur du
ne âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.
ot général: A. Büttner, pharm., Bâle.

le. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 18 juillet 1890.

NOUVELLES SUISSES

Congrès des criminalistes. — La commission suisse
des criminalistes a tenu dimanche, à Berne, une
séance à laquelle assistait M. Ruchonnet, chef du
département fédéral de justice et police, et dans la-
quelle tous les détails du programme du congrès du
mois d'août pour la réforme du droit pénal ont été
arrêtés.

On compte sur la présence d'environ 100 crimina-
listes, tant de la Suisse que de l'étranger, parmi les-
quels des hommes d'une réputation européenne.

Monument de Tell. — La troisième liste des dons
pour l'érection d'un monument à Guillaume Tell
s'élève à 28,355 fr. 32, dont 400 fr. de l'Etat de Vaud,
1610 fr. des conseillers nationaux et 755 fr. des con-
seillers aux Etats.

Alcool. — Lors de l'étude du monopole de l'alcool
par la Confédération, il y a trois ans, il a été constaté
que le peuple suisse était le plus grand consommateur
d'alcool, soit 11 1/2 litres par tête de population.
Cette consommation est tombée à 5 litres. C'est là
un résultat réjouissant, et si les finances fédérales
ont subi de ce fait une diminution de recette, par
contre la santé publique ne peut qu'y avoir gagné.

Zurich. — Le projet du gouvernement zuricois
relatif à la mise en vigueur de la loi sur les poursuites
et la faillite vient de paraître. Voici quelles en
sont les principales dispositions :

Chaque commune politique forme un cercle de
poursuites; toutefois les communes voisines les unes
des autres peuvent se réunir pour ne former qu'un
seul cercle. Les syndics sont chargés des poursuites,
comme c'est du reste déjà le cas actuellement; leur
nomination se fait par la circonscription qu'ils repré-
sentent.

Chaque cercle notarial forme un cercle des faillites ;
ce sont les notaires qui, comme maintenant, seront
les agents préposés aux faillites. Les agents préposés
aux poursuites et aux faillites seront rétribués selon
le tarif qui sera établi par le Conseil fédéral. Le tri-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

Le Million du père Raclot

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Autour du château, elle voyait une grosse foule de misé-
rables ; il y avait des femmes, des enfants, des vieillards ; ils
étaient couverts de haillons, avaient sur la figure le stigmate
de la misère et de la souffrance, et tous ensemble ils hur-
laient :

— Nous avons faim, du pain, du pain !
Tous, grands et petits, menaçaient le châtelain et criaient :
— Mathurin Raclot, sois maudit, sois maudit !

VI

Le jour vint, le soleil montra ses pâles rayons d'automne.
Marthe se leva et s'habilla. Son père était déjà sorti pour
faire sa tournée dans les champs.
Elle sortit à son tour et se rendit chez sa nourrice.
Elle avait le visage d'une morte et les yeux battus et rouges
par les larmes et l'insomnie.
La bonne nourrice fut effrayée.
— Marthe, mon enfant, qu'as-tu donc ? s'écria-t-elle.
La jeune fille précipita dans les bras de la brave femme
en sanglotant.

bunal cantonal est chargé de la surveillance de ces
fonctionnaires.

— Le célèbre poète zuricois Gottfried Keller est
mort. Il était né le 19 juillet 1819.

Il a publié en 1856 sa première collection de poé-
sies.

Il fut chancelier de l'Etat de Zurich depuis 1861 à
1876.

Son dernier ouvrage parut en 1886.
Depuis la mort de sa sœur en 1888, il tomba ma-
lade et, au nouvel an dernier, il se mit au lit pour ne
plus se relever.

Les journaux zuricois sont tout entier à ce triste
événement et déplorent la perte de l'homme dont les
œuvres faisaient rejaillir un si vif éclat sur leur can-
ton.

Le corps de Gottfried Keller sera incinéré au cré-
matoire de Zurich.

M. Deucher, conseiller fédéral, et M. Ringier, chan-
celier de la Confédération, représenteront le Conseil
fédéral aux funérailles du poète.

Lucerne. — Paul Mickeler, de Rottenburg,
arrêté à Aubingen, a avoué avoir assassiné, le 10 juin,
à Rheinfelden, Mlle Nussbaumer, négociante âgée.
L'assassin a vingt ans.

Schwytz. — Un citoyen a été attaqué dimanche,
à 11 heures du soir, en pleine rue, à Gersau, par
deux Italiens qui lui avaient volé sa montre et 40 fr.
qu'il avait sur lui. Les deux brigands l'ont ensuite
précipité dans un étang où il se serait noyé s'il n'a-
vait pu être retiré à temps.

St-Gall. — Un terrible orage de grêle s'est abattu
mercredi après midi, entre deux et trois heures, sur
la ville de St-Gall. Les grêlons étaient de la grosseur
d'un petit œuf de poule.

Thurgovie. — Par 10,081 oui contre 3904 non,
le peuple thurgovien a adopté la loi sur l'hygiène
publique et le contrôle des denrées.

Vaud. — Les Yverdonnois employés au service
du Jura-Simplon jouent décidément de malheur. Mardi,
l'un d'entre eux, un conducteur, M. Quartier, âgé
d'environ 25 ans, est tombé en passant d'un wagon à
l'autre sur la ligne du Régional du Val de Travers,
et a été tué. C'était un homme très rangé ; il allait,
dit-on, se marier sous peu. Son père est horloger à
Yverdon.

— Mon Dieu ! qu'est-ce que cela veut dire ? disait celle-ci.
Et elle accablait la jeune fille de questions.
Marthe l'interrompit brusquement :
— Nourrice, ma chère nourrice, m'aimes-tu ?
— Dieu du ciel, si je t'aime ! Oh ! oui, je t'aime !
— M'aimes-tu beaucoup ?
— Plus que tout au monde.
— Eh bien, si tu m'aimes ainsi, tu ne refuseras pas de me
faire connaître des choses que j'ignore et que tu sais, toi.
— Mais quoi, ma chérie, quoi ?
— Promets-moi de répondre franchement à toutes les ques-
tions que je vais t'adresser.
— Mais Marthe...
— Promets, jure !
— Je répondrai à toutes tes questions.
— Et tu ne me cacheras rien ?
— Voyons, Marthe, je ne comprends pas, dis-moi...
— Je veux que tu ne me caches rien.
— Je ne te cacherais rien.
— Tu le promets, tu le jures ?
— Oui.
— Maintenant, écoute-moi. Nourrice, au dire des gens du
pays, quel est le chiffre de la fortune de mon père ?
— Les uns disent un million, les autres un million et demi ;
mais, tu sais, on exagère beaucoup.
— Alors, sans exagérer, mon père serait riche à un million.
— Dame, moi, je ne peux pas dire...
— Eh bien, nourrice, comptons nous deux. Combien la
prairie des Noues ?
— Pour le moins deux cent mille francs.

— A la fête du Grutli, à Zurich, la section de chant
du Grutli romand de Lausanne a remporté la qua-
trième couronne de lauriers au concours artistique,
et la section allemande la dixième couronne de chêne.

— Un accident mortel vient de plonger dans le
deuil une famille de Lucens.

Lundi 14, un septuagénaire, Daniel Germond,
préparait dans sa grange du foin pour le bétail,
quand, perdant l'équilibre, il tomba d'une hauteur de
quatre mètres dans l'étable au-dessous.

C'est là qu'après l'avoir appelé inutilement pour
le diner, on l'a trouvé à midi, sur un tas d'herbe
fraîche, le crâne fracassé et l'os temporal enfoncé. On
suppose que dans la chute la tête aura donné contre
une solive faisant saillie.

Le médecin mandé en toute hâte n'a pu que constater
le décès.

— Un ouvrier menuisier, Paul G., qui venait de
passer son école militaire, s'est noyé dans la Broye,
en se baignant dans un endroit trop profond. Ses
camarades, ne sachant pas nager, n'ont pu lui porter
secours. Quelle désolante nouvelle pour sa mère, qui
habite Mézières et dont il était le soutien !

— Un bien triste accident est arrivé samedi der-
nier et a atteint cruellement une honorable famille
de Chéserex. Une jeune fille qui venait d'atteindre sa
quatrième année jouait dans la cuisine, où par un
cruel hasard se trouvait placé par terre une marmite
d'eau bouillante ; en marchant à reculons, l'enfant y
tomba et se brûla affreusement : tout son corps ne
formait qu'une immense plaie. La mort vint la déli-
vrer de ses souffrances au bout de quelques heures.

Genève. — On annonce que M. Hugues Oltra-
mare, professeur de théologie à l'université de Ge-
nève, vient de recevoir du gouvernement français la
croix de la Légion d'honneur. On sait que MM. Mu-
nier, Chastel et Bouvier, collègues de M. Oltramare,
avaient aussi reçu cette décoration.

Depuis quelques années le gouvernement français
a décoré un assez grand nombre de Suisses.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — A l'occasion du 14 juillet, le prési-
dent de la République, sur la proposition du garde
des sceaux, a accordé des grâces, réductions ou com-

— Et le château, et le domaine d'Aubécourt ?
— Autant.
— Et la ferme du Courant ?
— Encore autant.
— Et les bois de Roncourt et de Ligoux ?
— Eh bien, compte encore deux cent mille francs.
— Nourrice, voilà déjà huit cent mille francs ; si nous y
ajoutons la valeur approximative de la petite ferme des
Treilles, de la ferme des Bosquets, la valeur des vignes, du
clos de la Hourie et de diverses autres propriétés de moindre
importance, nous arrivons à trouver deux cent mille francs
encore ; nourrice, voilà le million ! Et c'est bien au soleil,
comme dit mon père. Voyons encore : Vivant comme il vit,
mon père doit faire de belles économies, et comme, depuis
quelque temps, il n'achète plus, il a chez lui, certainement,
une grosse somme ; qui sait, peut-être le demi-million qu'on
met sur le compte de l'exagération ?
— Mon Dieu, ma chérie, comme tu trouves cela tout de
suite ; mais c'est juste, parfaitement juste.
La jeune fille parlait avec volubilité, nerveusement, elle
avait la fièvre.
— Mais, reprit-elle, ne parlons que de ce qui est en vue
« au soleil », nous trouvons le million.
— Oui, le million.
— Nourrice, quand il a épousé ma mère, il y a vingt et
quelques années, mon père n'était qu'un pauvre garçon de
ferme.
— C'est vrai.
— On appelle un riche cultivateur celui qui possède en
terre de cent à cent cinquante mille francs.

mutations de peines à 577 individus condamnés pour crimes et en délits de droit commun, se trouvant Nouvelle-Calédonie ou en Guyane et détenus dans les maisons centrales et pénitentiaires de France et d'Algérie.

— Le prince Louis-Napoléon, second fils du prince Napoléon, qui a quitté l'armée italienne il y a un an déjà, et a été admis par le tzar comme colonel dans la cavalerie russe, vient de partir pour Pétersbourg, afin de prendre rang dans son régiment.

Italie. — Pour la première fois depuis 1870, le pape, renonçant à sa captivité volontaire, est sorti du Vatican. Il était en voiture, accompagné de deux gardes-nobles et suivi d'une deuxième voiture.

Sorti par la première porte du Vatican donnant sur la rue Fondamenta, où se trouvaient les gardes suisses, il est rentré par la porte donnant sur la route des Musées. La sentinelle italienne lui a présenté les armes. Les passants se sont agenouillés sur son passage.

Allemagne. — On vient de rayer des registres de l'université de Berlin 156 étudiants qui, au cours du semestre dernier, n'avaient assisté à aucune leçon. Dans ce nombre figurent 67 étrangers.

Autriche. — Un horrible crime a occupé ces jours la cour d'assises de Vienne. Une ouvrière nommée Madeleine Somann, âgée de 37 ans, avait empoisonné son mari à l'aide de phosphore, à l'effet de pouvoir se remarier avec son amant, un jeune garçon de 19 ans. Ce jeune homme se trouvait accusé de complicité.

La femme homicide a simulé la folie, ce qui ne l'a pas empêché d'être condamnée à mort. Son amant a été acquitté.

Turquie. — Un grand incendie a éclaté dans un quartier de la ville de Constantinople et y a détruit 200 maisons.

Etats-Unis. — Un accident de chemin de fer à Southville (Indiana) a coûté la vie à dix personnes.

— D'après les derniers rapports sur la catastrophe du lac Pepin (Minnesota), il y aurait 107 noyés; 86 cadavres ont été retrouvés.

— Un train de marchandises, contenant seize tonnes de poudre, a sauté près de la gare de Kingmiller (Ohio), occasionnant l'explosion d'une usine à cartouches. Il y a eu dix tués et trente blessés.

Vénézuéla. — Le Sénat du Vénézuéla vient de voter une loi imposant tous les célibataires âgés de plus de 35 ans. Ils payeront sur le pied de 1 à 2% du revenu d'une rente de 2,400 à 5,000 bolivars ou écus de 5 fr.

Le message qui accompagne ce projet de loi dit que l'impôt doit être équitablement réparti sur tous les citoyens, que jusqu'ici les charges pesant sur les pères de famille sont disproportionnées aux services qu'ils rendent à leur pays.

Inde. — Suivant une dépêche de Bombay, le choléra fait actuellement de grands ravages dans l'Inde. Les troupes indigènes sont surtout très éprouvées. Rien que dans un bataillon stationné à Dharmasala, il y a eu, pendant deux jours, quarante-quatre décès cholériques.

CANTON DE FRIBOURG

Carabiniers. — Le drapeau cantonal des Carabiniers fribourgeois sera présenté au tir fédéral de

— Oh! ceux-là sont rares dans le canton.
 — Soit. Mais prenons, si tu veux, le plus riche cultivateur d'Aubécourt, combien mettrait-il de temps, grand travailleur, très économe, et tout lui réussissant, à devenir millionnaire?
 — Combien de temps, Marthe? Mais toute sa vie et la vie de dix autres après lui.
 La jeune fille étouffa un soupir et passa rapidement sa main sur son front moite de sueur.
 — Et mon père, fit-elle, articulant les mots lentement, qui ne possédait pas même une pièce de terre, il y a vingt-cinq ans, a aujourd'hui un million! Nourrice, comment Mathurin Raclot a-t-il donc fait pour amasser une si grande fortune?
 La brave femme resta un instant tout interloquée.
 — Je vais te dire, mon enfant, balbutia-t-elle; d'abord M. Raclot n'a jamais été un homme comme les autres; il ne connaissait que le travail; oh! lui et ta mère ont durement peiné!
 Marthe répliqua vivement:
 — Même riche déjà, on n'amasse pas un million à travailler la terre, tu viens de me le dire.
 — Sans doute, mon enfant, mais tu n'ignores pas que ta mère a fait un héritage.
 — Ah! l'héritage de la tante Martin; de combien était-il, cet héritage?
 — De deux cent cinquante beaux mille francs, tout en argent.
 — Nous sommes bien loin encore du million.
 — Oui, Marthe, mais ton père a acheté du bien, beaucoup, beaucoup, et toujours dans les meilleures conditions.
 — Nous parlerons tout à l'heure de ces achats de mon père.

Frauenfeld le mercredi 23 juillet, après midi; l'heure sera fixée ultérieurement. Les tireurs et citoyens fribourgeois sont invités à accompagner le drapeau cantonal.

Réception du cardinal. — Le cardinal Mermillod est parti mercredi matin à sept heures et quart de Berne en calèche à quatre chevaux avec panaches rouges. Il est arrivé à Flamatt peu après huit heures. Le village était décoré et un arc-de-triomphe y avait été érigé.

Le cortège des voitures venant de Fribourg est arrivé à Sensebrücke vers sept heures et demie. Sur la route, de charmants arcs-de-triomphe avaient été élevés par les paroisses de la Singine. Près de la chapelle de Neueneegg s'éleva une estrade où sont préparés des fauteuils.

Pour le service d'ordre, on a adjoint aux dragons et aux gendarmes un détachement de gardes suisses du Vatican, qui se recrutent en grand nombre, paraît-il, dans la partie allemande de notre canton.

Le pourpoint, le haut de chausses et les bas sont mi-parti jaune et noir avec des crevés rouges. Une hallebarde et un casque à panache blanc complètent l'équipement. Le chef du détachement porte le même costume en violet, noir et blanc.

Les gilets multicolores de velours semé de fleurs et les fracs des hommes ajoutent leur effet à celui des superbes huissiers à robe noire et blanche, bleue et blanche, verte et blanche de l'Etat, de la ville de Fribourg et de l'Etat de Vaud.

Enfin, les évêques aux robes violettes et aux croix pectorales étincelantes complètent le tableau et produisent une grande sensation parmi la foule endimanchée.

Après une collation offerte aux invités, on attend avec impatience l'arrivée du cardinal. Bientôt une salve d'artillerie annonce son approche. On voit la grande voiture gala aux quatre chevaux pomponnés de rouge déboucher du pont.

Un détachement de guides et de dragons fait la haie avec la brillante cohorte des Cent Suisses.

Le cardinal s'avance vers l'estrade où l'attendent les évêques de St-Gall, Sion, Coire, Bâle, l'administrateur apostolique du Tessin et le prince-abbé d'Einsiedeln, avec le Conseil d'Etat, les délégués du gouvernement de Vaud, MM. Soldan et Ruffy, et les diverses autorités ecclésiastiques et civiles invitées.

Suivent ensuite les discours de M. Théraulaz et du cardinal Mermillod.

Le temps s'est obscurci, le tonnerre gronde, lorsque les voitures, au nombre de 24, quittent Flamatt. Un violent orage éclate; le tonnerre redouble, la pluie est diluvienne. Cependant, à l'arrivée de Fribourg, le ciel s'est éclairci; un gai soleil brille.

A Fribourg, un cortège imposant accompagne le cardinal à l'église St-Nicolas.

L'escorte était formée de 80 dragons, autant de carabiniers et 40 artilleurs avec deux pièces de canon. Les cloches sonnaient à toutes volées, le canon tonnait, les campagnards s'agenouillaient au passage du cardinal.

Le cortège, précédé par la procession, entre à St-Nicolas, où le prévôt du chapitre, Mgr Favre, a adressé une allocution au nouveau cardinal, en le sollicitant de rester à Fribourg. Le cardinal a répondu en parlant d'apaisement et de l'accueil qui lui a été fait à Berne.

Après la cérémonie de la cathédrale, un déjeuner a eu lieu à l'ancien pensionnat.

Le soir, il y a eu un grand cortège aux flambeaux, avec illumination de la ville.

Nourrice, je me souviens d'avoir entendu dire que la tante Martin avait un frère à Paris.

— En effet.
 — Ce frère de la tante Martin, que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, dont mon père ne m'a jamais parlé et qui peut-être n'existe plus aujourd'hui, n'avait-il pas plusieurs enfants?
 — Cinq enfants, Marthe, d'après ce qu'on a dit dans le temps.

— Est-ce que l'oncle de ma mère et ses enfants ont hérité, comme elle, de la tante Martin?

— Non, ta grand'tante a tout donné à ta mère.

— En déshéritant son frère.

— Dame, oui.

— Est-ce qu'il avait de la fortune, ce frère de la tante Martin?

— Ah! bien oui, il était, au contraire, pauvre comme Job, le malheureux!

— Et il avait cinq enfants et sa sœur l'a déshérité! prononça amèrement la jeune fille.

Elle devinait le rôle odieux que son père avait joué dans cette affaire d'héritage.

Elle resta un instant silencieuse et reprit:

— Nourrice, mon père a-t-il rendu ma mère heureuse?
 — Pas trop, Marthe, pas trop, répondit la brave femme qui ne voyait pas encore où la jeune fille voulait en venir.

Celle-ci, se rappelant les paroles du voyageur Stanislas, se dit:

— C'est bien cela, ma pauvre mère est morte à la peine. Elle reprit à haute voix:

On a remarqué de nombreux feux de joie sur les montagnes gruyériennes.

Evasion. — L'ancien juge de paix Waldmeyer, qui devait passer, le 17, devant les assises du premier ressort, pour détournements dans l'exercice de ses fonctions, s'est évadé des prisons de Châtel-St-Denis, dans la nuit du 14 au 15.

Une enquête sévère, dit la *Liberté*, établira et précisera les responsabilités.

On écrit au *Confédéré*:

Voilà quelques beaux mois que 12 ou 15 pintiers fribourgeois attendent une décision de l'Autorité fédérale sur les recours qu'ils ont adressés à propos de la fermeture de leurs établissements prononcée par le Conseil d'Etat.

Il paraît que le retard vient de certain préfet trop occupé des fêtes du cardinal, de l'Industrielle, des hôtels et de mille autres choses étrangères à ses fonctions. Si un avocat laisse passer un terme, l'autorité judiciaire ou administrative passe outre de son côté; mais quand il s'agit d'un préfet fribourgeois, il faut que recourants, Conseil d'Etat et Conseil fédéral restent le bec dans l'eau.

Aussi pourquoi, quand on a défendu de cumuler un ciseau de tailleur avec le mandat de conseiller d'Etat, permet-on d'être à la fois préfet et marchand de soupes?

GRUYÈRE

Le remède contre la maladie des pommes de terre.

Nous n'avons eu de cesse que nous soyons parvenu à organiser une conférence accompagnée d'essais pratiques sur le sulfatage des pommes de terre, soit de leur traitement contre la maladie.

Or, nous avons le plaisir d'annoncer au public qu'avec le bienveillant concours de M. le préfet Niquille, celui des comités de nos sociétés agricoles et de l'autorité communale, une conférence sera donnée sur ce sujet si important jeudi prochain, dès 10 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle, par M. le professeur Renfer, de l'école d'agriculture de la Rutti près Berne.

Le conférencier traitera d'abord de la théorie de la maladie (symptômes et origine de celle-ci), des mixtures ou remèdes à appliquer, des effets de ces remèdes. Après midi, applications pratiques dans quelques champs aux environs de Bulle. Le conférencier se fera en outre un plaisir de donner toutes les explications que MM. les agriculteurs lui demanderont.

(Communiqué.)

L. M.

Fête cantonale de gymnastique. — Le comité d'organisation de la fête cantonale de gymnastique vient de boucler ses comptes et les a remis à la section de Bulle avec la jolie somme de 1015 fr. 05 c. excédent de recettes.

La Société de Bulle se fait donc un devoir d'exprimer aujourd'hui toute sa reconnaissance à la population bulloise et gruyérienne pour l'empressement et le dévouement qu'elle a montrés à l'occasion de cette fête.

Elle espère que les marques de sympathie qui lui ont été manifestées pendant les beaux mais trop ra-

— Nourrice, d'après ce qui m'a été dit autrefois, il paraît que je n'aurais pas vécu si je n'avais pas eu le bonheur de t'avoir pour nourrice.

— Moi, ma chérie, je ne dis pas cela; mais il faut convenir que tu es venue au monde bien chétive, bien maigrelette, une pauvre petite mauvette, quoi!

— As-tu été convenablement récompensée de tous les bons soins que tu m'as donnés?

— Je n'ai rien à réclamer, car j'ai reçu assez régulièrement ce qui avait été convenu; et puis, de temps à autre, en cachette de son mari, j'avais de ta mère quelques petites douceurs.

— Ainsi, pour être bonne, il fallait que ma pauvre mère se cachât de mon père; il est avaro, n'est-ce pas, et dur envers ceux qui ont affaire à lui?

— Marthe, ton père est dur pour lui-même; Dieu me garde de dire à sa fille quelque chose de désagréable sur M. Raclot.

— Pourtant, chère nourrice, il faut que je sache par toi ce qu'on pense de lui dans le pays.

— Ah! Marthe, Marthe, fit la brave paysanne avec une sorte d'effroi.

— Nourrice, tu m'as promis, tu m'as juré de répondre à mes questions et de ne me rien cacher.

— Mais, mon enfant...

— Va, je sais déjà bien des choses.

— Oh!

— Je sais que mon père est exécré de tout le monde, qu'on le traite de misérable, de brigand, d'infâme!

— Hélas! soupira la nourrice en baissant la tête.

— Je sais que mon père est maudit et que la malédiction

pides jours ront dans l...
 Que nos couragent l...
 Ils seront l...

Nouve
 sir que le c...
 tion de Bu...
 brillant su...
 Gall, les 13...
 Il a obte...
 Le concour...
 nastes sur...
 Qu'il req...

Ecole
 a clôturé se...
 par M. l'ins...
 ter qu'une...
 durant la d...
 des littéra...
 résultats ob...
 latine. Des...
 personnel c...
 préfet du d...
 Le catalo...
 ves ont sui...
 élèves se r...
 tes commu...
 dens 2; La...
 1; un étran...
 Six élève...
 prix de pro...
 religieuse e...
 Des mes...
 rement de...
 rieuse se m...
 saires dans...
 Les insc...
 çus jusqu'a...
 préfet de la...
 M. l'inspect...

Vélo-S
 Suisse roma...
 de présent...
 à la 1^{re} et l...
 lieu fin aou...
 nées couran...
 scrire et p...
 invités à s...
 sident du...
 Reymond, c...

On a com...
 Journal d'...
 retardé d'...
 la consom...
 grande fern...
 Marseille...
 depuis la s...
 attribuer à...
 longtemps...
 colte des do...

qui le frappe...
 — Marthe...
 un ange, toi...
 — Moi, ré...
 fille de mon...
 riu Raclot, q...
 gardo de tra...
 me fuit comm...
 En acheva...
 ses larmes et...
 — Oh! mo...
 vieille femm...
 La jeune fi...
 trouvant son...
 — Nourri...
 ment, après...
 rant, mon pè...
 — Marthe...
 — Je veux...
 — Ne te f...
 je vais te dir...
 seulement te...
 Lambert a...
 Après la mor...
 enfants. Lan...
 autres une g...
 M. Poncelet...
 bien qu'il sût...
 assez haut, M...
 Le notaire...

mbreux feux de joie sur les
ien juge de paix Waldmeyer,
devant les assises du pré-
arnements dans l'exercice de
des prisons de Châtel-St-
4 au 15.
dit la Liberté, établira et pré-
a.

mois que 12 ou 15 pintiers
ne décision de l'Autorité fédé-
ont adressés à propos de la
issements prononcée par le

vient de certain préfet trop
rdinal, de l'Industrielle, des
res choses étrangères à ses
aisse passer un terme, l'au-
nistrative passe outre de son
it d'un préfet fribourgeois, il
seil d'Etat et Conseil fédéral

nd on a défendu de cumuler
ec le mandat de conseiller
à la fois préfet et marchand

YÈRE

La maladie des pommes de terre.

esse que nous soyons parvenu
ce accompagnée d'essais pra-
es pommes de terre, soit de
la maladie.

laisir d'annoncer au public
concours de M. le préfet Ni-
de nos sociétés agricoles et
une conférence sera donnée
jeudi prochain, dès 10 heu-
rande salle de l'Hôtel de Ville

rofesseur Renfer, de l'école
près Berne.
era d'abord de la théorie de
et origine de celle-ci), des
appliquer, des effets de ces
applications pratiques dans
nvironns de Bulle. Le confé-
un plaisir de donner toutes
les agriculteurs lui deman-

L. M.

de gymnastique.

Le la fête cantonale de gym-
ses comptes et les a remis
ec la jolie somme de 1015 fr.

se fait donc un devoir d'ex-
te sa reconnaissance à la po-
yérienne pour l'empressionne
le a montrés à l'occasion de
marques de sympathie qui lui
dant les beaux mais trop ra-

qui m'a été dit autrefois, il paraît
je n'avais pas eu le bonheur de

dis pas cela; mais il faut convenir
bien chétive, bien maigrelette,
te, quoi!

ment récompensée de tous les bons

er, car j'ai reçu assez régulière-
nu; et puis, de temps à autre, en
is de ta mère quelques petites dou-

e, il fallait que ma pauvre mère se
avare, n'est-ce pas, et dur envers

dur pour lui-même; Dieu me garde
hose de désagréable sur M. Raclot.

rice, il faut que je sache par toi ce
pays.

fit la brave paysanne avec une
mis, tu m'as juré de répondre à
rien cacher.

les choses.
est exécré de tout le monde, qu'on
brigand, d'infâme!
arrice en baissant la tête.
est maudit et que la malédiction

pides jours lui seront continuées à l'avenir et l'aide-
ront dans l'entreprise de sa tâche.

Que nos jeunes gens portés de bonne volonté s'en-
couragent donc et se fassent recevoir de la section!
Ils seront les bienvenus.

Nouveau succès. — Nous apprenons avec plai-
sir que le dévoué et infatigable moniteur de la sec-
tion de Bulle, M. Zürcher, vient de remporter un
brillant succès à la fête de la Suisse orientale à St-
Gall, les 13 et 14 courant.

Il a obtenu la 2^e couronne de laurier aux engins.
Le concours était serré, il y avait près de 800 gym-
nastes sur la place.

Qu'il reçoive nos sincères félicitations!

Ecole secondaire. — Notre école secondaire
a clôturé ses cours jeudi. Un sérieux examen, dirigé
par M. l'inspecteur Vonlanthen, a permis de consta-
ter qu'une grande somme de travail a été accomplie
durant la dernière année scolaire. Les amis des étu-
des littéraires se sont réjouis surtout des importants
résultats obtenus dans l'enseignement de la langue
latine. Des compliments mérités ont été adressés au
personnel enseignant par M. l'inspecteur et par M. le
préfet du district.

Le catalogue de l'école nous apprend que 17 élè-
ves ont suivi les cours de l'année 1889-1890. Ces
élèves se répartissent comme suit entre les différen-
tes communes: Bulle 8; Morlon 1; Vaulruz 1; Vua-
dens 2; La Tour-de-Trême 1; Echarlens 2; Vuippens
1; un étranger au canton.

Six élèves sont en première classe et ont reçu un
prix de progrès. Il y a en outre un prix d'instruction
religieuse et un prix de chant.

Des mesures seront prises pour assurer le dévelop-
pement de l'école dès cet automne. L'autorité supé-
rieure se montre disposée à faire les sacrifices néces-
saires dans ce but et nous l'en remercions.

Les inscriptions pour l'année 1890-1891 seront re-
çus jusqu'au 15 septembre inclusivement chez M. le
préfet de la Gruyère, chez M. le directeur Schuwey et
M. l'inspecteur Progin. (Communiqué.)

Vélo-Sport. — L'Union vélocipédique de la
Suisse romande ayant été chargée d'élaborer la liste
de présentation des vélocipédistes militaires attachés
à la 1^{re} et 2^e division pour les manœuvres qui auront
lieu fin août et commencement de septembre de l'an-
née courante; tous les vélocipédistes qui désirent s'in-
scrire et prendre connaissance des conditions sont
invités à s'annoncer d'ici au 25 juillet auprès du pré-
sident du comité central de l'U. V. S. R., M. Fritz
Reymond, député, à Bienne. (Communiqué.)

CHRONIQUE AGRICOLE

On a commencé à moissonner les seigles, dit le
Journal d'Agriculture, mais la moisson du blé est
retardée d'une dizaine de jours au moins, et comme
la consommation ne s'arrête pas, il s'en suit une
grande fermeté dans les prix de blés.

Marseille a fait une hausse de 50 cent. par 100 kg.
depuis la semaine dernière, hausse qu'il faut aussi
attribuer à la température anormale qui a persisté si
longtemps et qui n'est pas sans avoir causé à la ré-
colte des dommages que l'on ne peut encore apprécier.

qui le frappe retombe sur sa fille.
— Marthe, Marthe! mais tu n'as rien fait, toi, mais tu es
un ange, toi!

— Moi, répliqua la jeune fille d'un ton navrant, je suis la
fille de mon père! et c'est parce que je suis la fille de Mathu-
rin Raclot, que je fais peur à tout le monde, qu'on me re-
garde de travers, que je n'ai pas une amie à Anbécourt, qu'on
me fuit comme une pestiférée!

En achevant ces mots, la pauvre enfant ne put plus retenir
ses larmes et ses sanglots.
— Oh! mon Dieu! Oh! mon Dieu seigneur! gémissait la
vieille femme.

La jeune fille essuya ses yeux, refoula ses sanglots, et re-
trouvant son énergie:

— Nourrice, bonne nourrice, reprit-elle, apprends-moi com-
ment, après avoir été garçon de charrette à la ferme du Cour-
rant, mon père a pu en devenir le propriétaire.

— Marthe, mon enfant, je t'en supplie.
— Je veux savoir! dit la jeune fille d'un ton impérieux.
— Ne te fâche pas, Marthe. Eh bien, puisque tu l'exiges,
je vais te dire... Moi, je t'en préviens, je ne sais rien; je vais
seulement te répéter ce que les gens racontent.

Lambert avait épousé une des filles du fermier Michaud.
Après la mort de Michaud, il y eut partage entre ses quatre
enfants. Lambert resta à la ferme; mais il devait payer aux
autres une grosse somme. Il fallait emprunter. Il s'adressa à
M. Poncelet, le notaire. Il n'était pas allé trouver son père,
bien qu'il sût qu'il pouvait lui prêter, parce que, on le disait
assez haut, M. Raclot ne prêtait qu'à de très gros intérêts.
Le notaire avait toujours de l'argent dans sa caisse, et il

Les avis de France s'accordent pourtant à dire que
la récolte ne sera pas trop compromise si le temps se
remet au beau, mais dans le centre et le nord, la
moisson sera comme chez nous retardée de 10 à 15
jours.

On cote actuellement, blé de Hongrie à livrer,
21 fr. 50 les 100 kg. franco Genève, poids garanti:
79 kg. l'hectolitre. Les avoines sont toujours rares
et chères.

La situation qu'a créée le mauvais temps à la
fenaison est déplorable. Beaucoup de foins fauchés
ont été perdus ou tout au moins très avariés. La plu-
part des agriculteurs n'ont pas fauché attendant le
beau temps, mais cette mesure de prudence n'est
guère récompensée, car les fourrages sont beaucoup
trop murs et seront de médiocre qualité; ils ne seront
pourtant pas perdus comme une bonne partie de ceux
qui étaient coupés.

Foires. — La foire de Fribourg, du 14 courant,
a été peu importante quant au nombre de têtes de
bétail amené. Ainsi, on n'y a compté que 486 pièces
de bétail à cornes, 129 chevaux, 536 porcs, 70 mou-
tons et 50 chèvres. Hausse marquée sur le bétail
bovin, hausse plus forte encore sur les porcs.

La Société de laiterie de Corcelles près Payerne a
vendu son lait pour 1891 au prix de 14 cent. le kg.,
plus une somme de 300 francs comme bonne-main, à
un laitier des environs qui s'engage à fabriquer sur
place. La fabrique de lait condensé n'a pas cru devoir
mettre ce prix.

Le sulfatage des pommes de terre est
maintenant à l'ordre du jour et les sociétés agricoles
allemandes de notre canton négligent rien pour mettre
ce préservatif en honneur. Nous avons parlé des con-
férences et des expériences qui ont eu lieu dans la
Singine. De son côté, la Société d'agriculture du Lac
a eu mercredi 2 courant, à Morat, une réunion où cette
question a été étudiée. MM. Wüthrich et Renfer, profes-
seurs à la Rütli, ont donné une conférence sur ce
sujet d'actualité. Des essais sur place, avec quelques
spécimens de pulvérisateurs, ont clôturé la séance.
C'est le système Dupraz qui paraît être le plus re-
commandable. (Messager.)

VARIÉTÉS

La Maison Noire,
par Mme MIE D'AGHONNE.

Les lumières n'avaient point été éteintes dans la
maison et la clarté qui sortait des fenêtres les faisait
ressembler, dans la nuit, à de vastes yeux phospho-
rants qui s'appliquaient à suivre le meurtrier.

C'était dans la direction de Clichy que l'homme
disparaissait.

Fleur-des-Pois, qui l'avait vu partir en courant,
sans être accompagné par personne de la maison, et
qui constatait, avec un certain étonnement, que les
portes restaient ouvertes, que nul ne songeait à les
venir fermer derrière le visiteur, s'empressa d'aller
faire part de ses remarques au Grand-Roux.

— Les portes ouvertes, c'est bien tentant, faisait
le Grand-Roux; appelle un peu les autres, m'êtes avis
qu'on pourrait entrer dans le jardin; les fenêtres ne
sont pas fermées, la nuit est si belle!... elles nous per-
mettraient de regarder ce qui se fait dans la maison

prêtait à qui voulait emprunter, quand il y avait de quoi
répondre, bien entendu. C'était, disait-il, des sommes que ses
clients lui confiaient, en réalité tout l'argent était de M.
Raclot, et le notaire était son intermédiaire.

Presque jamais, paraît-il, le nom de son père n'était mis
sur les actes hypothécaires, le notaire avait des hommes pour
cela, des prête-nous.

Lambert fut censé emprunter soixante-dix mille francs,
mais il n'en toucha que cinquante mille. Comme tu le vois,
il n'était pas mieux traité par le notaire qu'il ne l'eût été
par M. Raclot.

Il devait rembourser la somme empruntée en six ans et
payer chaque année les intérêts à cinq pour cent de ladite
somme de soixante-dix mille francs.

— C'est horrible! murmura la jeune fille d'une voix étran-
glée.
— Malheureusement, continua la paysanne, le pauvre Lam-
bert eut toutes sortes de peines: une année, la grêle saccagea
ses récoltes, l'année suivante un incendie détruisit ses granges
et ses greniers; pour comble de malheur, la mortalité se mit
dans ses écuries.

Le pauvre homme, qui avait compté sur ses récoltes et la
vente de ses bêtes pour payer les intérêts de l'argent qu'il
avait et s'acquitter au bout des six ans, non seulement ne
put pas payer les intérêts, mais fut forcé de s'adresser de
nouveau au notaire, qui lui prêta sans difficulté et aux con-
ditions que tu sais, les sommes qui lui étaient nécessaires
pour faire marcher sa ferme.

Il commençait à se relever un peu et espérait qu'il arri-
verait, avec le temps, à réparer ses désastres, lorsque la

et d'agir au mieux de nos intérêts, d'après ce que
nous découvrirons.

Sans se le faire répéter deux fois, le rôdeur allait
avertir les camarades, qui rejoignaient lestement leur
chef.

— Si on allait voir un peu par là, qu'en pensez-vous,
les amis? demandait le Grand-Roux.

— Qui ne risque rien n'a pas davantage, répon-
dait Machefer.

— Marchons! faisait le Léopard, pendant que Tor-
tillard et le Plumet ajoutaient:

— Nous ne retrouverions peut-être jamais une
occasion pareille, il ne faut pas la laisser échapper
sans en profiter.

Et tous les mauvais drôles, se rasant dans l'ombre
que le mur du jardin projetait à ses pieds, gagnaient
le grand portail qui, pas plus que l'huis de la maison,
n'avait été clos en l'absence de Fleur-des-Pois.

— Mais c'est une bénédiction d'avoir travaillé dans
des conditions semblables! murmura le Léopard; je
vais me glisser, le premier, jusque sous les fenêtres
de la pièce dans laquelle on chantait tout à l'heure,
je me dresserai tout doucement sur la pointe des
pieds, pour voir ce qui s'y passe.

— J'enlève toujours la clef du portail, faisait le
Grand-Roux, il ne s'agit pas de se laisser prendre
là-dedans, ainsi que dans une souricière: entrer est
quelque chose, mais sortir n'est pas à dédaigner non
plus. — Et la clef disparaissait dans sa poche.

— Il n'y a personne, faisait le Léopard à voix basse,
les bougies sont allumées, mais v'là tout.

— Que Machefer aille un peu du côté de la porte,
qu'il entre dans cette maison qui ressemble au palais
de la Belle au bois dormant, Tortillard va en faire
autant par la cuisine et moi je vais voir dans le jar-
din si les femmes et les enfants n'y seraient pas à
prendre la fraîche.

Les ordres donnés étaient aussitôt exécutés; Ma-
chefer n'ayant rencontré personne dans l'antichambre,
il poussait son inspection jusqu'au premier.

Le Grand-Roux n'ayant point trouvé de prome-
neurs dans le jardin était venu rejoindre ses compa-
gnons et tous faisaient irruption dans la Maison
Fleurie.

C'était Fleur-des-Pois qui, pour plus de commodité,
venait de passer par la fenêtre, et entraient le premier
dans la salle à manger.

Ce qu'il n'avait pas vu du dehors, le piano et les
sièges le cachant, il l'apercevait tout à coup.

C'était les deux garçons immobiles, étendus l'un
près de l'autre, et qui semblaient s'être endormis, à
terre, sur les épais tapis.

— Ah! bigre, faisait-il, il paraît que c'est habité
par ici; ils roupillent rudement, les deux marmots.

Tout doucement il s'approchait d'eux, mais pas un
souffle ne sortait de leurs lèvres, ce qui l'étonnait
profondément.

— Ils ne respirent pas, faisait-il en allongeant les
mains vers eux; est-ce que... Est-ce que?...

Mais oui, c'est fini, ajoutait-il après les avoir tou-
chés l'un et l'autre, ils sont presque froids.

Il a fait de la propre ouvrage, l'homme de tout à
l'heure, et avec si peu de bruit que nous, qui connais-
sons pourtant la besogne, nous ne nous sommes aper-
çus de rien et n'en avons pas entendu davantage.

En voilà qui n'auront jamais de cheveux blancs,
ajoutait-il en tournant sur ses talons, afin d'aller
retrouver les camarades pour leur faire part de ce
qu'il venait de découvrir.

Au premier étage, la stupéfaction n'est pas moins
grande; Machefer, qui ne rencontrait que des portes
ouvertes, était entré tout de go, avec les autres à sa

mort l'enleva tout à coup.
— Pauvre malheureux! fit Marthe; et qui sait si sa ter-
rible dette n'a pas été pour quelque chose dans sa mort?

— On l'a dit, mon enfant; mais, tu sais, on dit tant de
choses...
— Continue, nourrice, continue.

Mme Lambert n'était pas encore remise du coup qui venait
de la frapper, lorsqu'elle fut mise en demeure de rembourser,
dans un court délai, la somme de cent vingt mille francs em-
pruntée par son mari et augmentée des intérêts capitalisés.

Naturellement, elle ne pouvait pas. Alors les gens de loi s'en
mêlèrent; ils firent pleuvor le papier timbré, il y eut saisie
et, finalement, vente par autorité de justice.

— Combien le Courant a-t-il été vendu?
— Cent trente mille francs, à peine moitié de sa valeur.
— De sorte que mon père a eu cette ferme pour environ
quatre-vingt mille francs?
— Oui.
— Qu'est-il resté à la pauvre veuve?
— Rien. La vente du matériel, des bêtes, des grains et des
fourrages a payé les frais de justice.
— Oh! c'est monstrueux!
— Ah! Marthe, pourquoi as-tu voulu savoir...
— Parce qu'il le fallait.
Elle continua avec un accent douloureux:
— Et les deux autres fermes, la prairie des Nones, le clos
de la Hourie, les vignes et les bois ont été acquis par mon
père de la même façon?
La nourrice baissa la tête sans répondre. (A suivre.)

